

Protéger son entreprise

Personne clé, convention entre associés et financement par assurance.

Protéger son entreprise, expliqué simplement.

Si vous êtes propriétaire d'entreprise ou associé, votre famille n'est pas la seule chose à protéger — l'entreprise que vous avez bâtie mérite aussi une protection structurée.



Protéger l'entreprise contre la perte d'une personne essentielle.

Le décès ou l'invalidité d'une personne clé (souvent le fondateur ou un associé) peut fragiliser sérieusement une entreprise. Cette assurance verse un capital à l'entreprise pour traverser la transition — remplacer, former, ou simplement stabiliser les finances.

Un plan clair pour ce qui arrive si un associé part.

Cette convention détermine à l'avance comment seront rachetées les parts d'un associé qui décède, devient invalide, ou prend sa retraite — évitant les conflits et protégeant la valeur de l'entreprise.

La méthode la plus économique pour provisionner le rachat.

Plutôt que d'emprunter, de liquider des actifs ou de puiser dans les liquidités de l'entreprise, une police d'assurance-vie sur chaque associé garantit que les fonds seront disponibles exactement au moment où ils seront nécessaires.

Réévaluer régulièrement la valeur de l'entreprise.

Une convention mal provisionnée — parce que l'entreprise a grandi sans que la couverture suive — peut laisser la famille de l'associé décédé sans le capital réellement dû. Une révision périodique évite ce piège.

On regarde la structure de votre entreprise ?

20 minutes suffisent pour voir ce qui s'applique à votre situation.

Ce qu'on me demande le plus souvent.